

Mirae Asset ESG Asia Sector Leader Equity Fund

A. Résumé

Ce fonds est conforme à l'**Article 8** du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales dans le cadre des objectifs d'investissement.

Sélection des meilleures pratiques :

Nous appliquons une méthodologie qui repose sur les meilleures pratiques, selon laquelle les sociétés doivent présenter de bonnes caractéristiques Environnementales et/ou Sociales. Ces sociétés doivent se situer dans le seuil supérieur de 50 % des scores Environnementaux et/ou Sociaux basés sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset. En outre, les sociétés doivent également fournir de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise. Ces sociétés doivent se situer dans le seuil supérieur de 50 % des scores de Gouvernance basés sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset. Le pilier environnemental comprend, entre autres, la gestion des ressources et des déchets, la biodiversité, les émissions et la gestion de la chaîne d'approvisionnement (environnement), le pilier social comprend la gestion du capital humain, la santé et la sécurité, la sécurité des données et la confidentialité, tandis que le pilier de la gouvernance comprend la gouvernance d'entreprise et l'éthique professionnelle.

Ces critères ESG portant sur les meilleures pratiques sont contraignants pour les investissements réalisés à hauteur d'au moins 80 % de l'actif net du fonds.

Exclusions :

Nous excluons les investissements dans les sociétés présentant un chiffre d'affaires important (en fonction des seuils de chiffres d'affaires) dans les secteurs de l'armement, du tabac, des combustibles fossiles, de la production d'électricité, du divertissement pour adultes et du cannabis.

Renseignements sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset :

- Spécifique au secteur : la Fiche d'évaluation ESG couvre 24 groupes industriels afin de s'assurer que l'analyse ESG est pertinente pour les activités commerciales de la société.
- Caractéristiques ESG importantes : la Fiche d'évaluation ESG contient 14 caractéristiques ESG ; pour chaque groupe industriel, les caractéristiques environnementales et sociales sont sélectionnées en fonction de leur importance financière et de leur importance en matière de durabilité.
- Paramètres qualitatifs et quantitatifs : les entreprises sont évaluées quantitativement à l'aide d'un système de notation basé sur les données récoltées, mais également qualitativement grâce à la compréhension qu'ont les analystes financiers des plans d'affaires et du climat dans le secteur concerné.
- Diligence raisonnable : les scores ESG de Mirae Asset font l'objet d'un audit en interne et sont comparés aux notations ESG de tiers. En cas d'écarts observés, les analystes financiers doivent fournir une justification.

Nous nous acquittons des obligations fiduciaires des actionnaires, nous procédons au vote par procuration et nous nous engageons auprès des sociétés conformément à la Politique de vote et d'engagement de Mirae Asset.

Voter est le droit fondamental d'un actionnaire et nous sommes conscients que de tels droits sont indispensables à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise des sociétés bénéficiaires des investissements. Nous votons activement sur les participations dont nous sommes responsables sur tous les marchés.

Les fiches d'évaluation ESG et les notations ESG de MSCI constituent une excellente toile de fond des points forts de la société et mettent en évidence les problèmes critiques. Nous ciblons en particulier les sociétés que nous considérons à risque (sur la base de notre évaluation ESG) dans le but de discuter des leviers d'amélioration de leurs scores ESG. De plus, nous participons activement à des activités d'engagement auprès des sociétés afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et d'encourager les sociétés à réduire leur empreinte carbone opérationnelle.

B. Sans objectif d'investissement durable

Ce produit financier

a-t-il un objectif d'investissement durable ?

Ce fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas comme objectif l'investissement durable.

C. Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Quelles caractéristiques environnementales ou sociales sont promues par ce produit financier ?

Ce fonds a pour objectif d'investir dans des sociétés présentant de bonnes caractéristiques environnementales et/ou sociales, sur la base de notre Fiche d'évaluation ESG exclusive (la « **Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset** »). Le pilier environnemental comprend, entre autres, la gestion des ressources et des déchets, la biodiversité, les émissions et la gestion de la chaîne d'approvisionnement (environnement), le pilier social comprend la gestion du capital humain, la santé et la sécurité, la sécurité des données et la confidentialité, tandis que le pilier de la gouvernance comprend la gouvernance d'entreprise et l'éthique professionnelle.

Enfin, le fonds ne réalise pas d'investissements dans des activités commerciales jugées nuisibles à l'environnement et à la société.

Ce produit financier prend-il en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Oui, ce fonds tient compte des principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité. La liste des PAI prises en compte, conformément à l'Annexe I des SFDR RTS, est la suivante :

Indicateur PAI		Mesures prises ou prévues pour atténuer les PAI
Tableau 1, n° 4	Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Le fonds exclut les investissements dans les sociétés impliquées dans la prospection, l'exploitation minière, l'extraction, la distribution ou le raffinage de houille et de lignite ; les sociétés impliquées dans la prospection, l'extraction, la fabrication ou la distribution de combustibles liquides ; les sociétés impliquées dans la prospection, l'extraction, la fabrication ou la distribution de combustibles gazeux.
Tableau 1, n° 10	Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Les sociétés qui violent les Normes mondiales (c'est-à-dire les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)) font l'objet d'un engagement direct ou collaboratif. Les gestionnaires de portefeuille et les analystes sectoriels concernés sont tenus de documenter les plans de redressement fondés sur les discussions avec la Société sur une base semestrielle. Le comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement principal décidera alors s'il convient d'imposer une restriction d'achat sur ces sociétés.
Tableau 1, n° 14	Exposition à des armes controversées	Le fonds exclut les investissements dans les sociétés qui ont un chiffre d'affaires important dans les armes controversées.

D. Stratégie d'investissement

Quelle est la stratégie d'investissement suivie par ce produit financier ?

(i) Fiche d'évaluation ESG

Le Gestionnaire d'investissement principal a développé la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset afin de s'assurer que les scores ESG sont adaptés aux sociétés du portefeuille du fonds en fonction des secteurs et des marchés dans lesquels elles opèrent. Ce système de notation ESG interne évalue la performance ESG d'une société en utilisant les données de la société ainsi que des données alternatives. Veuillez vous reporter à la rubrique **(ii) Méthodologie qui repose sur les meilleures pratiques** de cette section pour plus d'informations sur la manière dont la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset est appliquée dans la stratégie d'investissement. Veuillez également vous reporter aux sections **G. Méthodes** et **H. Sources et traitement des données** pour de plus amples informations sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset.

(ii) Méthodologie qui repose sur les meilleures pratiques

Nous appliquons une méthodologie qui repose sur les meilleures pratiques, selon laquelle les sociétés doivent présenter de bonnes caractéristiques Environnementales et/ou Sociales. Ces sociétés doivent se situer dans le seuil supérieur de 50 % des scores Environnementaux et/ou Sociaux basés sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset. En outre, les sociétés doivent également fournir de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise. Ces sociétés doivent se situer dans le seuil supérieur de 50 % des scores de Gouvernance basés sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset.

(iii) Exclusions

Nous excluons les investissements dans les sociétés présentant un chiffre d'affaires important (en fonction des seuils de chiffres d'affaires) dans les secteurs de l'armement, du tabac, des combustibles fossiles, de la production d'électricité, du divertissement pour adultes et du cannabis. Les sociétés actives dans ces secteurs sont contrôlées dans le cadre de la Liste restrictive ESG du Gestionnaire d'investissement principal (la « Liste restrictive ESG ») qui est examinée lors des réunions mensuelles relatives aux risques et des réunions avec le Comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement principal. Veuillez vous reporter à l'Annexe de la [Politique d'investissement responsable](#) pour connaître les politiques sectorielles spécifiques à la Liste restrictive ESG qui s'applique à nos fonds relevant de l'Article 8.

Les sociétés qui présentent un faible score ESG (par exemple, une note égale ou inférieure à 2 ou des notations ESG MSCI CCC) ou qui violent les normes mondiales (c'est-à-dire les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)) figurent également sur la Liste restrictive ESG. Les gestionnaires de portefeuille et les analystes sectoriels concernés sont tenus de documenter les plans de redressement fondés sur les discussions avec la Société sur une base semestrielle. Le comité d'investissement du Gestionnaire d'investissement principal décidera alors s'il convient d'imposer une restriction d'achat sur ces sociétés.

Quelles sont les contraintes définies dans la stratégie d'investissement pour sélectionner les investissements afin d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?

Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement sont :

- les sociétés doivent se situer dans le seuil supérieur de 50 % de la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset pour être éligibles à l'investissement, et
- le fonds s'abstient d'investir dans des sociétés figurant dans la Liste restrictive ESG.

Parmi les critères ESG décrits ci-dessus, la méthodologie qui repose sur les meilleures pratiques est contraignante pour un minimum de 80 % du portefeuille tandis que les exclusions s'appliquent à 100 % du portefeuille (à l'exclusion des liquidités et autres actifs auxiliaires).

Quelle est la politique mise en œuvre pour évaluer les pratiques de bonne gouvernance des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ?

Les pratiques de bonne gouvernance sont évaluées dans le cadre de la Fiche d'évaluation ESG dans le pilier de la gouvernance. Les pratiques de gouvernance des titres sont évaluées en fonction de la Gouvernance d'entreprise et de l'Éthique professionnelle. Dans le cadre de la Gouvernance d'entreprise, les titres sont évalués sur leur structure d'actionnariat et de propriété, la composition du conseil d'administration, la rémunération, la comptabilité et l'audit. Dans le cadre de l'Éthique professionnelle, les titres sont évalués sur leur transparence, leur fiabilité en matière de gouvernance et leur intégrité professionnelle.

E. Proportion d'investissements

Quelle est l'allocation des actifs prévue pour ce produit financier ?

Au moins 80 % des actifs du fonds sont alloués à des investissements utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds.

F. Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier ?

1. Le pourcentage de répartition de l'actif net du fonds par rapport aux scores ESG (sur la base de la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset) sur une échelle de 1 à 5.
2. Le pourcentage de sociétés du portefeuille qui ne sont pas alignées sur les exclusions.

Vous trouverez de plus amples informations sur les données et les méthodologies ESG dans les sections ci-dessous.

Comment les caractéristiques environnementales ou sociales et les indicateurs de durabilité sont-ils contrôlés tout au long du cycle de vie du produit financier et quel est le mécanisme de contrôle interne/externe correspondant ?

La Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset est remplie par des analystes sectoriels pour tous les titres recommandés afin de calculer les scores ESG. Le pourcentage de répartition de l'actif net du fonds par rapport aux scores ESG (sur une échelle de 1 à 5) est contrôlé chaque mois par l'unité de gestion des risques.

Notre Liste restrictive ESG définit les exclusions appliquées au fonds pour les activités commerciales que Mirae Asset juge nuisibles à l'environnement et à la société, afin de promouvoir des normes environnementales et sociales minimales. L'exposition des fonds relevant de l'article 8 du SFDR aux exclusions figurant sur la Liste restrictive ESG est contrôlée chaque mois : les violations temporaires seront traitées de la même manière que les violations passives dans le cadre de notre procédure de conformité en vigueur ; les Gestionnaires de portefeuille sont tenus de rectifier la position du fonds concerné dans un délai de 15 jours ouvrés.

Les sociétés qui violent les Normes mondiales (c'est-à-dire les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)) figurent également sur la Liste restrictive ESG. Si des violations sont identifiées, les Gestionnaires de portefeuille et les analystes sectoriels concernés sont tenus de documenter les plans de redressement fondés sur les discussions avec la société sur une base semestrielle. Le Comité d'investissement décidera alors s'il convient d'imposer une restriction d'achat sur ces sociétés.

G. Méthodes

La Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset permet d'évaluer la performance ESG d'une société en utilisant les données de la société ainsi que des données alternatives. Renseignements sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset :

- **Spécifique au secteur** : la Fiche d'évaluation ESG couvre 24 groupes industriels au sein de 11 secteurs afin de s'assurer que l'analyse ESG est pertinente pour les activités commerciales de la société.
- **Caractéristiques ESG importantes** : la Fiche d'évaluation ESG contient 14 caractéristiques ESG classées sous trois piliers décrits dans le tableau ci-dessous ; pour chaque groupe industriel, les caractéristiques environnementales et sociales sont sélectionnées en fonction de leur importance financière et de leur importance en matière de durabilité.
- **Paramètres qualitatifs et quantitatifs** : les entreprises sont évaluées quantitativement à l'aide d'un système de notation basé sur les données récoltées, mais également qualitativement grâce à la compréhension qu'ont les analystes financiers des plans d'affaires et du climat dans le secteur concerné. La notation est calculée sur la base d'une échelle de 1 à 5 (la note 1 indiquant une mauvaise performance et la note 5 une excellente performance).
- **Diligence raisonnable** : les scores ESG de Mirae Asset font l'objet d'un audit en interne et sont comparés aux notations ESG de tiers. En cas d'écarts observés, les analystes financiers doivent fournir une justification.

En outre, dans le cadre du pilier des Objectifs de développement durable (ODD), les opportunités environnementales et sociales sont également examinées, s'agissant de l'alignement sur les ODD des Nations unies.

Pour chaque groupe industriel, les caractéristiques environnementales et sociales sont choisies en fonction de leur importance financière (impact d'une activité sur le compte de résultat d'une société) et de leur importance en termes de durabilité (caractéristiques positives ou négatives des activités sur l'environnement/la société).

Piliers	Thèmes
Environnementaux	Émissions
	Gestion des ressources et des déchets
	Changement climatique
	Biodiversité
	Gestion de la chaîne d'approvisionnement (Pilier environnemental)
Sociaux	Gestion du capital humain
	Santé et sécurité
	Sécurité et confidentialité des données
	Responsabilité des produits et marketing responsable
	Engagement des parties prenantes
	Gestion de la chaîne d'approvisionnement (Pilier social)
Gouvernance	Gouvernance d'entreprise
	Éthique professionnelle
ODD	Opportunités environnementales et sociales

H. Sources et traitement des données

Sources de données utilisées pour atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier :

La principale source de données est notre Fiche d'évaluation ESG exclusive (la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset) que le Gestionnaire d'investissement principal a développé afin de s'assurer que les scores ESG sont adaptés aux sociétés du portefeuille du fonds en fonction des secteurs et des marchés dans lesquels elles opèrent. Les données ESG couramment divulguées sont fournies par des fournisseurs de données ESG, tels que MSCI et ISS ESG, et servent de base à la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset, complétée par les recherches exclusives de nos analystes sectoriels.

Nous utilisons également des données ESG externes provenant de tiers pour effectuer un filtrage, basé sur l'exposition des revenus des entreprises, afin de contrôler les exclusions appliquées au fonds.

Mesures prises pour garantir la qualité des données :

Les scores ESG font l'objet d'un audit en interne et sont comparés aux scores ESG de tiers tels que les notations ESG de MSCI afin de garantir la qualité et le contrôle tout en s'assurant que les scores reflètent la performance ESG de la société sur la base de nos connaissances et de notre expertise de première main.

Notre spécialiste ESG interne est chargé de mettre à jour chaque année la méthodologie de notation et les caractéristiques importantes sur lesquelles repose la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset afin de rester au fait des tendances du marché et des évolutions du secteur.

Mode de traitement des données et proportion de données estimées :

Nos analystes sectoriels, qui connaissent parfaitement les secteurs qu'ils couvrent, sont chargés de remplir la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset pour tous les titres recommandés. En outre, comme les analystes sectoriels sont les principaux interlocuteurs des sociétés dans lesquelles le produit financier investit, ils peuvent jouer un rôle actif dans le cadre de l'engagement ESG afin d'inciter les entreprises à améliorer leur performance ESG, le cas échéant.

Les scores ESG de toutes les participations actives sont mis à jour sur une base annuelle. En cas de controverses ou d'événements ESG importants, le Gestionnaire d'investissement principal est également chargé de mettre à jour le score ESG d'une action dans les trois mois, le cas échéant.

Les données estimées ne sont utilisées qu'en l'absence d'informations de qualité communiquées par les entreprises pour les données clés de la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset, telles que les émissions de carbone, et sont basées sur les méthodologies de fournisseurs de données ESG tiers externes.

Pour de plus amples informations sur la Fiche d'évaluation ESG de Mirae Asset, veuillez vous reporter à notre [Politique d'investissement responsable](#).

I. Limites aux méthodes et aux données

Nous sommes conscients que les notations ESG de tiers externes présentent les limites suivantes :

- Les scores ESG des tiers ne couvrent pas toujours toutes les actions dans lesquelles le fonds peut investir, des parties du portefeuille pouvant être investies dans des sociétés jeunes et en croissance sur les marchés émergents.
- Le fonds se concentre sur le marché de la région Asie Pacifique et, par conséquent, le paysage et l'applicabilité des thèmes et paramètres ESG peuvent différer légèrement des marchés larges et développés habituellement couverts par les notations ESG de tiers.
- L'ESG étant un sujet en constante évolution, la mise à jour de la méthodologie de notation des tiers peut accuser un certain retard, alors que notre Fiche d'évaluation ESG exclusive peut être mise à jour plus rapidement.

Pour les raisons susmentionnées, nous avons choisi de nous appuyer sur notre Fiche d'évaluation ESG exclusive pour définir les caractéristiques environnementales et sociales du fonds.

J. Diligence raisonnable

L'équipe de gestion des risques vérifie de manière indépendante les scores ESG fournis par les analystes par rapport aux notations ESG indépendantes de tiers (notations ESG de MSCI). Des alertes régulières sont définies pour les scores ESG faibles, de sorte qu'en cas de divergences importantes ou de scores faibles, l'analyste concerné devra fournir des informations complémentaires sur l'origine de ces divergences. Nous nous efforçons de trouver un juste équilibre entre nos analystes sectoriels et les notations ESG de tiers dans leur évaluation des différents enjeux ESG afin d'atténuer les biais individuels.

En ce qui concerne les fournisseurs de données ESG tiers externes, nous prenons des mesures de diligence raisonnable à l'égard de tous les fournisseurs de données potentiels dans le cadre de notre processus de sélection des fournisseurs. Nous évaluons les fournisseurs de données potentiels en fonction de leurs facteurs de performance, tels que la qualité du service et l'expertise, et de leurs facteurs de risque, tels que la réputation et la crédibilité au sein du secteur.

K. Politiques d'engagement

Voter est le droit fondamental d'un actionnaire et nous sommes conscients que de tels droits sont indispensables à l'amélioration de la gouvernance d'entreprise des sociétés bénéficiaires des investissements. Nous votons activement sur les participations dont nous sommes responsables sur tous les marchés. Notre Comité d'investissement travaille avec des analystes sectoriels et prend note des recommandations de vote par procuration émises par des sociétés de conseil en la matière (le cas échéant). Nous faisons appel à des partenaires tiers externes afin de nous fournir des recommandations de vote par procuration pour nos principaux marchés.

Les fiches d'évaluation ESG et les notations ESG de MSCI constituent une excellente toile de fond des points forts de la société et mettent en évidence les problèmes critiques. Nous cibons en particulier les sociétés que nous considérons à risque (sur la base de notre évaluation ESG) dans le but de discuter des leviers d'amélioration de leurs scores ESG. De plus, nous participons activement à des activités d'engagement auprès des sociétés afin de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et d'encourager les sociétés à réduire leur empreinte carbone opérationnelle.

Pour plus d'informations sur nos activités de gestion responsable, veuillez consulter notre [Politique de vote et d'engagement](#).

L. Indice de référence désigné

Un indice spécifique est-il désigné comme indice de référence pour déterminer si ce produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut ?

L'indice de référence, l'indice MSCI All Country Asia ex Japan, est un indice général du marché qui représente l'univers d'investissement et n'est pas utilisé comme référence pour mesurer si le fonds a atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il entend promouvoir.

Toutefois, nous nous efforçons d'améliorer nos notations ESG et notre empreinte carbone par rapport à celles de l'Indice de référence.